

Sommaire déc. 2021

Le mot du Président 1

Vie institutionnelle 2/3

- Urbanisme
- Étude sur la prise de compétence eau potable
- Ça bouge à la CCPS
- Le RPE reprend du service
- Nouveau groupe de travail : appel à citoyen
- Siège de la CCPS

Cadre de vie 4

- La trésorerie d'Haroué
- Point vaccination

Économie 4

- Les porteurs de projet
- Prospérité et longue vie à nos marchés du terroir

Entreprendre : emploi et insertion 5

- Le forum des entreprises
- Quoi de neuf pour le chantier d'insertion ?

Environnement 6/7

- De nombreux refus au centre de Tri
- Le mirabée
- Projet TERRAF - l'arbre champêtre
- Zéro phyto dans nos communes

Territoire & terroir 8

- Nouveau point de vente de produits bios, locaux et artisanaux à Vézelize
- La tomme du Saintois régale petits et grands !

Vie Associative & culturelle 9

- LE CTJEP : où en est-on ?
- Figures éphémères 2021-2022
- Les journées du Patrimoine
- Le marché de Noël reprend position

Tourisme 10

- Nouveau gîte à Vroncourt
- Les randonneurs du Saintois

Ça s'est passé dans le Saintois 10/11

Brèves / contact 12

- Dénéigement

ÉDITO

LE MOT DU PRÉSIDENT

MÊME SI CE SECOND SEMESTRE 2021 AURA ÉTÉ MOINS CONTRAIGNANT, IL N'EN DEMEURE PAS MOINS QUE NOUS SOMMES TOUJOURS SOUS LA PRESSION DE LA COVID QUI NOUS IMPOSE DES MESURES SANITAIRES ET UN MODE DE FONCTIONNEMENT DIFFÉRENT AVEC LEQUEL IL NOUS FAUT COMPOSER.

À ce propos, notre site de vaccination situé à Vézelize a été maintenu ouvert par les services de l'Agence Régionale de Santé en lien avec les professionnels de santé du territoire pour administrer les troisièmes doses aux personnes cibles avec une amplitude redéfinie.

D'un point de vue opérationnel, les agents de la CCPS sont désormais dans de nouveaux locaux, plus agréables et confortables qui permettent un travail dans de meilleures conditions. Ces locaux devraient être inaugurés début 2022 mais vous pouvez d'ores et déjà vous y rendre pour

vos démarches administratives et autres sujets de compétences intercommunales.

Cet hiver sera forcément particulier car, à l'aune de discussions entamées à l'automne 2020 avec les déneigeurs de nos voiries communales, certains nous ont fait part de leur mécontentement quant à la rémunération de la prestation et ont souhaité démissionner. Avec le préavis, la date effective de cette démission prendra effet début janvier.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les solutions ne sont pas encore complètement organisées mais les services, les Maires, le Vice-Président et moi-même y travaillons activement afin de remédier à cette problématique, ô combien importante pour notre milieu rural.

Concernant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, les ateliers se poursuivent en concertation



avec les communes pour finaliser les travaux et respecter le planning initial.

Enfin, le fameux Marché de Noël de la colline de Sion qui n'avait pas pu se tenir en 2020 sera organisé les 18 et 19 décembre prochains par la CCPS avec l'appui des bénévoles et du groupe de travail ad hoc pour faire revivre cet événement qui représente un moment phare du territoire.

Prenez soin de vous et permettez-moi, au nom de l'ensemble des élus et des agents, de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Saintoisement,
Jérôme KLEIN



L'ÉLABORATION DU PLUI SE POURSUIT ET S'ADAPTE À L'ACTUALITÉ !

PROMULGUÉE EN AOÛT 2021, LA LOI «CLIMAT ET RÉSILIENCE» INSCRIT LA LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS DANS LES GRANDS OBJECTIFS DE L'URBANISME. PARMIS EUX, ELLE FIXE UN OBJECTIF NATIONAL D'ABSENCE DE TOUTE ARTIFICIALISATION NETTE DES SOLS D'ICI 2050.

La première étape de ce travail va consister à diviser par deux la consommation d'espaces naturels sur les dix prochaines années par rapport à la décennie précédente. Les élus ont ainsi été amenés à affiner le zonage sur lequel ils ont pu travailler durant ces derniers mois. Ils

ont également eu l'occasion de valider le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) au sein de leurs conseils municipaux. Ce document constitue la pièce maîtresse du PLUI dans la mesure où il définit les enjeux et les objectifs du projet d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années.

L'année 2022 consistera à finaliser ce nouveau document d'urbanisme intercommunal qui fera l'objet de réunions publiques à destination des habitants sur l'ensemble du territoire.



Pour information, des registres de concertation sont mis à disposition dans les 55 communes ainsi qu'au siège de la CCPS pour les personnes qui souhaiteraient déposer une contribution.



Usine de traitement de l'eau à Laneuveville-devant-Bayon.

PRISE DE COMPÉTENCE EAU POTABLE : LA CCPS S'ORGANISE

LES LOIS NOTRE DE 2015 ET FERRAND-FESNEAU DE 2018 ONT PRÉVU LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU POTABLE AUX INTERCOMMUNALITÉS AU PLUS TARD EN 2026.

Afin d'anticiper cette prise de compétence, la communauté de communes a souhaité étudier comment celle-ci s'exercerait sur son territoire. Elle a ainsi fait appel à un bureau d'études spécialisé.

Les objectifs de l'étude sont :

- obtenir un état des lieux des réseaux, du

personnel, du prix de l'eau...

- dans les différents syndicats et communes ;
- rechercher des solutions pour sécuriser l'accès à l'eau potable, notamment vis-à-vis des changements climatiques à venir ;
- rechercher la meilleure gouvernance pour exercer cette compétence.

En soit, il s'agit simplement de rechercher la meilleure solution pour fournir à tous une eau de qualité, accessible, et ce tout au long de l'année.

ÇA BOUGE À LA CCPS !



Nicolas Makhoul

DEPUIS LE 1^{ER} JUIN 2021, LA COLLECTIVITÉ A VU SON ÉQUIPE SE COMPLÉTER PAR LE RECRUTEMENT DE NICOLAS MAKHOUL, AGENT TECHNIQUE.

NOUVELLE RECRUE À LA COLLECTIVITÉ

Outre les besoins techniques de l'intercommunalité : l'entretien des bâtiments et des espaces verts, la préparation des salles, l'élaboration des documents de sécurité et d'évaluation des risques, la gestion des prêts de véhicules et la location de matériel aux associations du territoire... Nicolas a également comme mission de suppléer et d'effectuer un relais d'encadrement au niveau du chantier d'insertion de la communauté de communes.

En effet, le poste d'agent technique initialement prévu à temps partiel, a été modifié à temps plein afin de répondre à ce besoin d'appui et de remplacement en cas d'absence de l'encadrant technique du chantier d'insertion, Sébastien Planche. Très à l'aise avec cette double casquette, Nicolas Makhoul a très vite pris ses marques au sein du chantier d'insertion.

D'AUTRES MOUVEMENTS...

Les départs successifs en congé maternité de Lucie Cretel (conseillère de l'espace emploi), Christelle Grabias (ambassadrice du Tri) et Aurore Choux (agent de développement), ont entraîné les arrivées temporaires de

David Mavouangui, Merveille Maniangamafuala et de Manon Jacquot à la CCPS.

Emmanuel Garcia, en Service Civique, vient renforcer l'équipe sur différentes thématiques à dimension éco-responsable.

Enfin, **Jonathan Lacroix est venu également nous rejoindre en tant que chef de projet**, pour le programme « petites villes de demain », qui vise à revitaliser le bourg centre et à développer l'attractivité des communes.



Lucie Jacquot



LE RPE REPREND DU SERVICE

APRÈS UNE PÉRIODE DE FERMETURE DE PLUSIEURS MOIS, UNE NOUVELLE ANIMATRICE EST VENUE OUVRIR LES PORTES DU RELAIS PETITE ENFANCE (ANCIENNEMENT RAM) DU PAYS DU SAINTOIS.

Lucie JACQUOT, éducatrice de jeunes enfants, vous accueille désormais du lundi au vendredi dans les locaux situés au 72, rue des Frères Tourtel à Tantonville. L'association « Familles Rurales de Ceintrey-Voinémont » n'ayant pas souhaité renouveler son conventionnement, la CCPS a repris en gestion directe le Relais Petite Enfance qui propose de nombreux services gratuits :

- aux familles qui recherchent un mode d'accueil pour leur enfant qu'il soit collectif, individuel, ou réalisé au domicile des parents, et/ou qui ont des questions sur la contractualisation et le rôle de parent-employeur ;

- aux assistantes maternelles qui souhaitent des informations sur leurs droits, leur statut, et la formation continue et/ou qui souhaitent participer à des temps de rencontre et d'échange professionnel ;
- aux enfants accueillis par des assistantes maternelles ou des gardes à domicile, dans le cadre de matinées d'éveil proposées plusieurs fois par semaine ;
- aux futures assistantes maternelles qui cherchent des informations sur la formation, l'agrément et le besoin d'accueil du jeune enfant sur le territoire du Saintois. À votre écoute, l'animatrice diffuse une information de 1er niveau,

neutre et adaptée aux besoins, et redirige vers les organismes spécifiques si nécessaire.

Ce service est financé par la communauté de communes du Pays du Saintois et la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle, en partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

Info

Pour tout renseignement, contactez l'animatrice au 03.83.28.08.77 ou par mail à : relaispetiteenfance@ccpaysdusainois.fr

APPEL À CITOYEN

La CCPS souhaite constituer un groupe de travail afin d'échanger et travailler sur le marketing territorial et la lettre d'information de la communauté de communes

La CCPS, dans le cadre de sa commission Dynamisme culturel et promotion territoriale, est désireuse de créer un groupe de travail afin d'échanger et travailler sur une partie du contenu de la lettre d'information (2 fois par an) et sur son marketing territorial (mieux identifier notre territoire et les acteurs de notre territoire).

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer un mail à quentin.bonnard@ccpaysdusainois.fr et de préciser que vous souhaitez vous inscrire dans le groupe de travail communication en précisant votre nom, prénom et la commune dans laquelle vous résidez.

Qu'est-ce qu'un groupe de travail ?

Maillons de base de la réflexion, ils sont constitués autour d'un projet ou d'une action précise pour participer à son étude, à son élaboration, à sa conduite et à son évaluation dans le cadre des objectifs de développement fixés par le conseil et bureau communautaire.



Les locaux de la CCPS font peau neuve à Tantonville

NOUVEAU SIÈGE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LES NOUVELLES COMPÉTENCES ACQUISES CES DERNIÈRES ANNÉES, NOTAMMENT EN ÉCONOMIE, GEMAPI, ET EN URBANISME ET CELLES À VENIR SUPPOSENT DE POUVOIR ACCUEILLIR DU PERSONNEL SUPPLÉMENTAIRE POUR MENER À BIEN CES PROJETS.

À cela, les services délocalisés et les permanences proposés à nos administrés nécessitent également une meilleure qualité d'accueil. Au regard de ces besoins, l'intercommunalité a entrepris d'agrandir et d'optimiser son siège administratif. Les travaux d'agrandissement ont commencé durant

l'été 2019 et se sont terminés en septembre 2021. La crise sanitaire et les problèmes d'approvisionnement en matières premières ont engendré plus de 6 mois de retard, mais depuis le 2 septembre 2021, les élus et les agents ont pu intégrer les nouveaux locaux. Le nouveau bâtiment propose une surface bâtie de + de 537 M2 pouvant accueillir 13 bureaux, une salle de réunion indépendante, une surface de stationnement de 22 places avec la possibilité de stationner à couvert des véhicules, ainsi qu'un atelier technique. L'inauguration de ce nouveau bâtiment s'effectuera à la mi-janvier 2022.



NOUVELLE VIE

POUR LA TRÉSORERIE D'HAROUÉ



Jean-Marie Marlier, maire d'Haroué, Bertrand Gautier, Directeur Départemental des Finances Publiques de Meurthe-et-Moselle, Julien Le Goff, sous-préfet de Nancy, et Jérôme Klein, président de la communauté de communes du Pays du Saintois

ELLE DEVAIT INITIALEMENT FERMER SES PORTES AU PUBLIC EN SEPTEMBRE DERNIER, MAIS GRÂCE À DE NOMBREUX ÉCHANGES ENTRE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES ET LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS, SOUHAIANT MAINTENIR UN SERVICE POUR LES ADMINISTRÉS ET LES COLLECTIVITÉS DU TERRITOIRE, UNE CHARTE D'ENGAGEMENT DU NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ DES FINANCES PUBLIQUES A ÉTÉ SIGNÉ FIN AOÛT, POUR LA CCPS.

La trésorerie se transforme donc en accueil de proximité à raison de 3 jours par semaine pour les habitants.

Les services proposés sur place :

- obtenir des informations sur les démarches fiscales ou le paiement des créances locales (eau, ...);
- bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en ligne ;
- aide pour déclarer ses revenus ;
- gérer son prélèvement à la source, déclarer et gérer un changement de situation ;
- obtenir des informations sur les impôts locaux ;
- obtenir des informations relatives aux sommes dues pour les produits locaux ;
- faire une déclaration contentieuse ;
- payer par carte bancaire impôts, produits locaux, produits hospitaliers, amendes, obtenir un bordereau de situation ;
- demander une remise gracieuse ou des délais de paiement ;
- obtenir des informations sur la procédure de surendettement.

D'autre part, un service reste ouvert aux collectivités et mairies à Haroué : le CDL (= conseiller aux décideurs locaux) et pourront ainsi bénéficier de conseils et d'expertises en matière de fiscalité, de budgets ou encore de finances, à raison de deux jours par semaine.

Info

HORAIRES : Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h
Accueil sans rendez-vous. Tél. : 03 83 52 40 38
Adresse : 5 rue Béatrix de Choiseul - 54740 Haroué

LA VACCINATION CONTRE LA COVID : LES NOUVELLES RÈGLES POUR LE RAPPEL ET LA 3^E DOSE

LA VALIDITÉ DU PASS SANITAIRE SERA CONDITIONNÉE À LA 3^E DOSE POUR LES + DE 65 ANS À COMPTER DU 15 DÉCEMBRE 2021.

Si vous vous êtes fait vacciner il y a plus de 6 mois, vous avez jusqu'au 15 décembre pour effectuer votre 3^e dose. En ce début décembre, les 50-64 peuvent bénéficier de cette 3^e dose.

L'antenne du Saintois est ouverte deux samedis par mois. Elle se situe 21, Place de l'Hôtel de ville à Vézelize.

Vous pouvez également vous faire vacciner chez votre médecin traitant, par un infirmier libéral, ou en pharmacie.

Vous vacciner c'est vous protéger tout en protégeant votre entourage.

RECHERCHE D'ESPACE POUR LES PORTEURS DE PROJET

Le développement économique est primordial pour un territoire car il est l'un des moteurs d'une dynamique que nous souhaitons pour notre communauté de communes. Notre priorité est de trouver les espaces nécessaires pour accueillir les porteurs de projets, toujours plus nombreux, qui nous sollicitent... et ce n'est pas chose facile.

Aussi, les entreprises qui, pour se développer, sont contraintes de quitter le territoire, faute de surface adéquate, libèrent des espaces qui pourraient permettre de satisfaire des demandes...

À nous de saisir ces opportunités et d'étudier avec ces futurs entrepreneurs la possibilité de satisfaire leur demande.

PROSPÉRITÉ ET LONGUE VIE À NOS MARCHÉS DU TERROIR !

Avec la création du **marché tournant de Bainville-aux-Miroirs et Germonville** tous les 3^{èmes} samedis du mois, de mai à octobre, et du marché de Ma Bonne Étoile à Praye, le nombre de marchés se porte désormais à 4 sur notre communauté de communes. Devenu un rendez-vous incontournable pour les fidèles, **nos marchés fleurissent sur tout le territoire et ce n'est pas surprenant au regard de la force**

de notre tissu agricole et de notre savoir-faire.

Soutenir nos producteurs et artisans locaux, les faire connaître, développer leurs canaux de distribution, ajouter de la convivialité, recréer du lien social, tels sont les enjeux de nos marchés !

Les marchés d'Haroué et de Vézelize reviendront en Mars 2022 et le marché de Bainville-aux-Miroirs/Germonville en mai 2022.



Le marché de Bainville-aux-Miroirs, en mai

LE FORUM DES ENTREPRISES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS, AVEC LE CONCOURS DE PARTENAIRES ET CITOYENS DU TERRITOIRE, A ORGANISÉ LE « FORUM DES ENTREPRISES DU PAYS DU SAINTOIS », QUI S'EST DÉROULÉ SUR QUATRE JOURS, DU 11 AU 15 OCTOBRE 2021, À VÉZELISE, HOUSSEVILLE, HAROUÉ ET GRIPPOT.



De gauche à droite : Marie-José Troup, responsable au secours catholique, Catherine Zoïs, conseillère Pôle emploi, Valérie Spérandio, agent de développement à la CCPS, Jean-Yves Pauchard, président de l'entreprise Pauchard Paysages, David Mavouangui, conseiller espace emploi à la CCPS

Objectif premier de ces rencontres : donner la parole aux acteurs de la vie économique de notre territoire. L'idée étant, pour chacun, de faire part de ses besoins, attentes et difficultés afin de mieux les cerner, pour pouvoir ensuite leur proposer des solutions et actions. Privilégiant la convivialité, ces temps d'expression et d'échanges se sont déroulés autour d'un buffet.

De cette expression riche et constructive se sont dégagées trois thématiques, dont la mise en place d'actions s'impose :

- faciliter la coopération, la communication et l'information entre acteurs du territoire,
- développer la mise en réseau entre les acteurs économiques de notre territoire, la visibilité de l'entreprise,
- accompagner dans le recrutement.

La CCPS reviendra vers les entreprises au fil des propositions, avec le souci de les associer à ces projets collectifs.

Patrick GRAEFFLY, vice-président en charge de l'emploi, l'insertion et du handicap remercie vivement les entreprises présentes pour leur participation active, ainsi que les membres présents du groupe de travail emploi-insertion pour leur investissement, sans oublier celui de nos partenaires de l'emploi.

CHANTIER D'INSERTION QUOI DE NEUF ? 2 ANS DÉJÀ !



Sous la houlette de Sébastien Planche, encadrant technique du chantier d'insertion, l'équipe installe des panneaux pédagogiques, à Ceintrey

L'ACI DU PAYS DU SAINTOIS, CHANTIER D'INSERTION PORTÉ PAR LA CCPS, POURSUIT SON ÉVOLUTION DEPUIS SA CRÉATION FIN 2019.

Satisfaites de la qualité de ses prestations de services, mais aussi par cette solidarité collective qui permet à certains d'entre nous de reprendre une part active dans notre société, les 9 communes engagées en 2020 ont à nouveau sollicité le chantier cette année. Une dynamique s'est enclenchée.

Et aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 15 communes qui font appel aux compétences de l'équipe de notre chantier d'insertion pour entretenir leurs espaces verts et valoriser leurs biens communaux. 9 salariés en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) accompagnés au quotidien s'investissent pleinement dans ce projet et construisent chacun leur projet personnel. Ainsi, au fil des projets, d'autres demandeurs peuvent bénéficier de cette expérience, et la CCPS peut sereinement envisager de porter le nombre de salariés en CDDI à 11 personnes.

Merci à tous ces acteurs qui redonnent du sens à l'emploi et à l'insertion sur notre territoire.



Exemple d'incivilité sur le territoire



TROP DE REFUS AU CENTRE DE TRI

SAVEZ-VOUS QU'ON NE MET QUE LES EMBALLAGES DANS LA BORNE DE TRI JAUNE ?

Qu'est-ce qu'un emballage ?

Un emballage sert à conserver et à protéger un produit alimentaire ou non et à informer le consommateur. Il permet de transporter ou rassembler plusieurs produits. Par exemple, le film plastique autour des bouteilles d'eau servant à les transporter.

Dans la borne jaune, vous pouvez déposer les emballages métalliques (aérosols, boîtes et cannettes en métal), les briques alimentaires, les emballages plastiques (les bouteilles et flacons en plastique, les barquettes en plastique, les sacs et films en plastique, les pots de crème, les pots de yaourt) et les barquettes en polyster.

Vous pouvez aussi y déposer les bouchons, les capsules en métal, les couvercles en métal, les capsules de café, les tubes de crème en aluminium et les tablettes de médicament.

3 consignes à suivre pour que vos emballages soient recyclés :

- ne pas les imbriquer les uns dans les autres,
- bien les vider (mais il n'est pas nécessaire de les rincer),
- séparer les opercules.

Attention, si ce n'est pas un emballage, je ne le mets pas dans la borne de tri jaune !

Voici quelques exemples de ce qui est refusé au centre de tri pour le

territoire du Pays du Saintois :

- tous les plastiques hors emballages : jouets en plastique, classeurs en plastique, stylos en plastique,...
- les sacs en plastiques pleins,
- les bouteilles non vidées de leur contenu,
- les masques,
- les vêtements, les chaussures : ils sont à déposer dans les bornes pour le textile,
- les bouteilles et flacons en verre : ils sont à déposer dans la borne verte.

Bien trier permet à la CCPS de maîtriser les dépenses liées au traitement des déchets provenant des bornes de tri. En effet, le traitement des refus de tri entraîne un coût supplémentaire pour la CCPS.

GEMAPI RESTAURATION DU MIRABÉE À VENIR

Le Mirabée dans la traversée de Diarville.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONTINUE DE S'INVESTIR DANS LA RESTAURATION DES COURS D'EAU DU TERRITOIRE.

Après différents projets de restauration dont la renaturation de la partie amont du Madon qui devrait être réalisée pour 2022 et au vu du temps nécessaire à la conduite des projets sur les rivières, les élus de la CCPS ont souhaité démar-

rer, dès cette année, un nouveau projet.

Le choix d'intervention s'est porté sur le Mirabée, cours d'eau de 5 kilomètres, entre Housséville et Diarville. Ce ruisseau a jadis fait l'objet d'importants travaux de bétonisation pour protéger les riverains des inondations. Malheureusement, ces aménagements, bien qu'efficaces en matière de gestion des crues, ont montré toutes leurs limites lors des derniers étés secs et chauds, générant

une pollution olfactive et prolifération d'espèces nuisibles (moustiques...) sans précédents pour les riverains. Le milieu étant, par ailleurs, peu propice au développement de la vie aquatique, la CCPS souhaite, en accord avec les communes, renaturer ce ruisseau tout en préservant les riverains des inondations et en améliorant leur cadre de vie. Un projet qui devrait voir le jour à l'horizon 2024.

PROJET TERRAF L'ARBRE CHAMPÊTRE

CONTRAIREMENT À CERTAINS AUTRES TERRITOIRES AGRICOLES, LE PAYSAGE DU SAINTOIS RESTE CARACTÉRISÉ PAR DE NOMBREUX ARBRES CHAMPÊTRES : HAIES, VERGERS, BOSQUETS, ARBRES INTRA PARCELLAIRES...

L'intérêt de la préservation des arbres est multiple dans le contexte de changement climatique mais la dynamique est mal connue dans nos territoires, la tendance est-elle à l'arrachage ou au contraire à la reconstruction de linéaires ?

Une réponse à cette question sera apportée par le projet TERRAF (territoires agroforestiers), mené par l'institut de recherche INRAE en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture.

L'expérimentation qui durera jusqu'en 2022 porte sur deux territoires de polyculture-élevage du Sud Lorrain, l'un autour de Mirecourt, l'autre au

niveau du bassin versant de l'Uvry dans le Saintois (communes de Goviller, Hammeville, Laloef, Ognéville, Vézelize et Vitrey).

L'objectif in fine est d'aboutir à un programme de réhabilitation de l'arbre champêtre, qui sera décidé collectivement avec la participation des acteurs concernés (agriculteurs et représentants de la profession, associations, élus, chargés de missions, acteurs économiques...). Les agriculteurs partenaires du projet le souhaitant pourront ainsi être accompagnés techniquement et dans la recherche de subventions afin d'élaborer un plan agroforestier sur leur exploitation.



© Michel Larchey



© Jean-Paul Vagner

ZÉRO PHYTO

Accompagnement des communes à la gestion de leurs espaces verts sans pesticides

L'utilisation de produits phytosanitaires (= pesticides) pour l'entretien des espaces communaux est interdite depuis 2017 et cette interdiction s'étendra bientôt aux cimetières. Plusieurs solutions alternatives existent : enherbement des espaces, fauche tardive, utilisation de désherbeurs mécaniques ou thermiques, communication auprès des habitants pour une meilleure acceptation des mauvaises herbes, etc...

Ce panel de solutions est à mettre en place en fonction de la stratégie de la commune : limitation du temps de travail, réduction des coûts, favorisation d'une gestion écologique. La transition n'est pas simple et pour aider les communes dans leurs choix nous leur proposons des réunions d'information, des renseignements sur les aides possibles et des visites techniques.

Info

Pour toute question ou remarque sur le sujet, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone : 03 83 52 47 93 ou par mail : clementine.frogneux@ccpaysdusainois.fr



Estelle Régnard, en pleine découpe

AU PIED DE LA COLLINE DE SION, SUR LA COMMUNE DE FORCELLES-SAINT-GORGON, LA FERME MONPLAISIR, MANAGÉE PAR LA FAMILLE RÉGNARD, FABRIQUE ET COMMERCIALISE EN CIRCUIT COURT, DEPUIS UNE VINGTAINNE D'ANNÉES, UNE GAMME DE FROMAGES S'ÉTENDANT AUJOURD'HUI À 30 (EN PLUS DE LA VIANDE DE BŒUF ET DE PORC).

Un peu moins d'un an après sa naissance, La Tomme du Saintois s'est déjà largement imposée dans nos assiettes, au point que la ferme a parfois du mal à répondre à toutes les demandes. Le lait utilisé pour sa fabrication est intégralement issu des 40 vaches élevées à la ferme (sans soja, ni OGM), et la famille dispose de deux salles d'affinage dont une spécifiquement dédiée à la Tomme du Saintois, qui nécessite un affinage particulier, compris entre deux et huit mois. Nature affinée jeune, nature vieille, tranchée ou râpée, aromatisée à l'ail-ciboulette, à l'échalote ou encore à la moutarde, cette spécialité est intégralement issue de notre terroir et pouvons, une fois de plus, être fiers du savoir-faire de nos producteurs et agriculteurs.

Où retrouver leurs produits ?

> directement dans le magasin de la ferme : le vendredi : 16h30 - 18h30 - samedi : 10h30 - 12h30 / 16h30 - 18h30 (isolée sur la RD 913, à Forcelles-Saint-Gorgon) > sur le marché d'Haroué (de mars à novembre) > sur le site internet : www.emplettespaysannes.fr

Info



La boutique, Vézélise

NOUVEAU POINT DE VENTE DE PRODUITS BIOS, LOCAUX ET ARTISANAUX À VÉZELISE

RÉPUTÉ NOTAMMENT POUR LA RICHESSE DE SON TERROIR, NOTRE TERRITOIRE DISPOSE D'UN NOUVEAU CANAL DE DISTRIBUTION POUR LES PRODUCTEURS, AGRICULTEURS ET ARTISANS, AU CŒUR DU SAINTOIS, À VÉZELISE : MA CLÉ DES CHAMPS.

Ouvert depuis octobre dernier, Lise Arnould, habitante du Saintois, de par ses valeurs, a eu l'idée d'ouvrir une boutique valorisant les produits issus du terroir et de l'agriculture bio. À découvrir sur place :

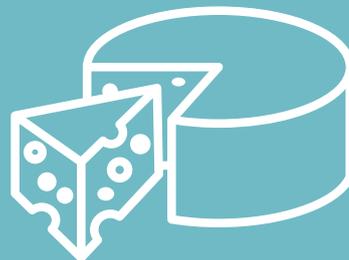
- de l'alimentaire : fromages, fruits et légumes, huiles, farine, pâtes, vins et bières locales, charcuterie, gâteaux, chocolats, amandes grillées ;
- des produits cosmétiques, des huiles de massage, des produits d'entretien ;
- des paniers garnis confectionnés par Lise.

HORAIRES : du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Tél. : 03 83 41 44 61
Adresse : 20 Place de l'Hôtel de ville - 54330 Vézélise

Info

LE SAVIEZ-VOUS ?

COMMENT FABRIQUE-T-ON UN FROMAGE ?



1. Le caillage

Le lait est chauffé à une température précise pour le faire cailler, puis on y ajoute de la présure (coagulant), ce qui solidifie le lait.

2. Le découpage

Le caillé est ensuite découpé en grains réguliers pour faciliter l'égouttage.

3. Le brassage et le chauffage

Le caillé est chauffé (entre 38 et 44°C) et brassé pour séparer le petit lait des grains de caillé.

4. Le moulage et le pressage

Le caillé est alors mis dans les moules à fromage perforés pour être pressé et égoutté. Il va rester à une certaine température pendant plusieurs heures. Il prend alors sa forme définitive.

5. Le salage

Après plusieurs heures/jours, le fromage est salé afin d'assurer sa conservation et d'affiner son goût.

6. L'affinage

Le fromage est placé dans des caves humides pour s'affiner lentement. Il faut plusieurs mois pour faire mûrir le fromage tout en développant ses arômes.

CONTRAT TERRITORIALISÉ DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, LA CCPS TRAVAILLE EN COLLABORATION AVEC LA FÉDÉRATION DES FOYERS RURAUX ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AFIN DE FAIRE UN DIAGNOSTIC SUR NOS BESOINS EN TERME DE POLITIQUE DE JEUNESSE.

En effet, trop souvent, les jeunes du territoire n'ont pas la possibilité de se réunir autour d'activités organisées par des associations dont les moyens humains et l'absence d'aide ou de formations ne permettent pas le développement du travail auprès de nos ados, en particulier. À l'initiative des Foyers Ruraux, plusieurs rencontres ont été proposées aux associations et collectivités sur l'ensemble du territoire.

Bien que de trop nombreuses associations n'aient pu être présentes lors de celles-ci, les échanges furent productifs, intéressants et empreints d'espoir. Les participants ont ainsi été invités à formaliser et à partager leur expertise sur les principaux potentiels et faiblesses de leur territoire.

Après analyse de toutes les propositions et remarques faites, nous avons pu déterminer 3 grands axes de travail dans le cadre de ce CT-JEP : Coordonner, mutualiser, communiquer et agir ensemble / Agir en direction des jeunes et des adolescents / Former et accompagner les bénévoles. Des actions concrètes pour chacun de ces axes de travail ont ensuite été formalisées.



Sortie neige pour les enfants

Nous pensons que ce projet aura un réel impact sur le bien-être des jeunes et espérons que chacun puisse participer, à son niveau, à cette évolution notable pour notre communauté de communes.

FIGURES ÉPHÉMÈRES 2021-2022



Le petit train réalisé par le Foyer Rural de Tantonville, 2020.

DEPUIS 5 ANS MAINTENANT, À L'OCCASION DES FÊTES DE NOËL, DES STRUCTURES ÉPHÉMÈRES ENCHANTEMENT ET DÉCORENT NOS VILLAGES

Associations, communes, écoles et autres structures de notre territoire sont invitées à construire et à exposer leur réalisation, selon un thème donné. Cette année le thème qui a été retenu est : « Mon pays imaginaire ». Ces créations originales, élaborées à partir de matériaux de récupération seront exposées sur tout le territoire jusque fin janvier. Soyez créatifs et amusez-vous !

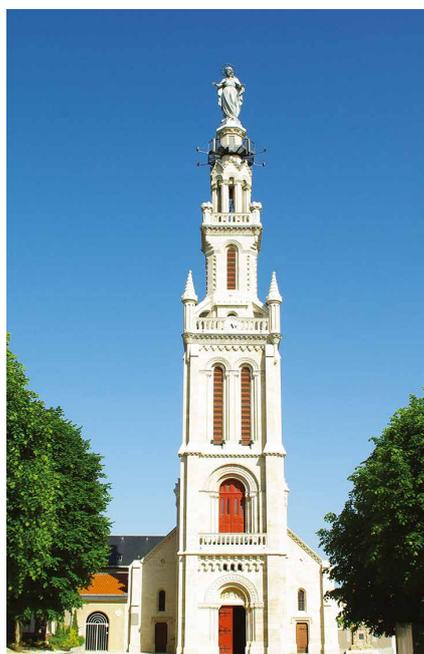


LE MARCHÉ DE NOËL PREND POSI'SION

ABSENT EN 2020, LE PÈRE NOËL POSE À NOUVEAU SES VALISES SUR LA COLLINE DE SION LES 18 ET 19 DÉCEMBRE 2021.

Cet événement est organisé par la communauté de communes du Pays du Saintois, en partenariat avec La Cité des Paysages et la Basilique Notre-Dame de Sion. Durant tout le week-end, retrouvez le marché des producteurs, des artisans et des associations. Venez profiter d'un escape game, de concerts, d'une chorale, d'animations, de représentations d'improvisations théâtrales et bien sûr de la visite du Père Noël, autour d'un bon vin chaud ! Une collecte de jouets solidaire aura lieu tout le week-end dans les locaux de la Cité des Paysages. Enfin, le restaurant Domaine de Sion sera ouvert durant ces deux jours de festivités.

Rendez-vous sur la colline de Sion les 18 et 19 décembre de 10h à 18h !



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

CETTE ANNÉE ENCORE, DE NOMBREUX BÉNÉVOLES ET ARTISANS SE SONT MOBILISÉS LORS DES JOURNÉES DU PATRIMOINE QUI ONT EU LIEU LES 18 ET 19 SEPTEMBRE. Ce fut à nouveau un plaisir de pouvoir les écouter évoquer avec passion leur patrimoine, activité ou exposition. Même si ces journées se sont encore déroulées dans des conditions particulières, chaque visiteur aura pu constater à quel point notre territoire est riche en terme de culture, de vie associative et d'artisanat. **Un grand merci à toutes ces personnes, bénévoles et artisans, qui font vivre le Saintois !**





La pièce de séjour avec cuisine ouverte sur salon

NOUVEAU GÎTE SUR NOTRE TERRITOIRE !

Baptisé **Le Clos Saint-Joseph**, Véronique et Dominique Huriet ont reçu en juin dernier le label « Gîtes de France 3 Épis » pour leur gîte situé à Vroncourt, au cœur du Saintois, destiné à accueillir de 4 à 6 personnes. Situé dans un bâtiment lumineux rénové avec les artisans du secteur, ce nouveau lieu d'accueil est composé d'une cuisine ouverte sur le salon, de deux chambres avec 4 lits, de la Wi Fi et d'un parking privatif.

Pour plus de renseignements :
www.gites-de-france.com/fr/grand-est/meurthe-et-moselle/le-clos-saint-joseph

Cet hébergement s'ajoute à ceux déjà présents sur le territoire. Nous comptons une quinzaine d'hébergements (gîtes et chambres d'hôtes). La communauté de communes subventionne les créations et le développement d'hébergements touristiques, plus d'information sur notre site internet dans la rubrique « découvrir et se divertir ».



Halloween du foyer rural d'Haroué

DES BALADES AVEC LES RANDONNEURS DU SAINTOIS, ÇA VOUS TENTE ?

L'ASSOCIATION LES RANDONNEURS DU SAINTOIS AFFILIÉE AU CLUB VOSGIEN FÊTERA EN 2023 SES 30 ANS. BIEN CONNUE DANS LE SAINTOIS, ELLE ACCUEILLE ACTUELLEMENT 75 ADHÉRENTS, RÉPARTIS SUR 33 COMMUNES.

Une activité de randonnée est proposée : le lundi après-midi, 7 à 8 kms, le mercredi après-midi, 12 à 15 kms, et le vendredi matin, promenade santé de 4 à 6 kms accessible. Deux mardis par mois une randonnée plus sportive à la journée est au programme. Il est envisagé d'ouvrir un groupe le dimanche s'ils possèdent suffisamment de demandes afin d'accueillir des personnes en activité professionnelle. Leurs accompagnateurs sont bénévoles et sont toujours prêts à en accueillir de nouveaux.

L'association, avec un groupe de 10 bénévoles, entretiennent 330 kms de sentiers



Les randonneurs du Saintois

balisés dans le Saintois : une activité méconnue mais très agréable et conviviale qui se déroule soit durant les vacances scolaires, soit en semaine.

En parallèle, l'association mène des projets chaque année. Par exemple en 2022, en partenariat avec le club vosgien de Bayon Gerbévilier, une action est organisée pour fêter les 150 ans du Club Vosgien. Elle se déroulera les 18 et 19 juin 2022 dans la réserve naturelle de la Moselle Sauvage, sur le thème de l'environnement, avec l'appui de

la Conservatrice de la réserve et d'un animateur du Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine.

Retrouvez sur leur site internet www.lesrandonneursdu-santois.fr :

- Programmes et informations sur les adhésions ;
- Dans l'onglet « nos circuits » : les tracés des circuits entretenus par leurs soins, de très riches brochures de randonnée éditées par leurs soins (histoire, patrimoine, nature).

Contact : Marie Paule Deswarte - 06 62 75 52 31

HALLOWEEN DANS NOS VILLAGES : UNE FÊTE RÉUSSIE !

CETTE FÊTE, TOUJOURS AUSSI POPULAIRE DANS LE SAINTOIS, A VU DÉFILER DE NOMBREUX ENFANTS ET PARENTS SUR TOUT LE TERRITOIRE.

Pour le Relais Familles du Saintois, furent au programme un apéro dinatoire et la diffusion d'un film d'horreur ouvert aux 12-17 ans, pendant que d'autres visitaient la maison hantée à la salle du foyer rural de Laneuveville-devant-Bayon. Une boom d'Halloween a même été organisée par le foyer rural d'Haroué.

Les traditionnels défilés et collectes de bonbons étaient également à suivre à Lemainville, Griport, Roville-devant-Bayon ou Xirocourt. Enfin, l'association les cavaliers des écuries du Saintois a mis en place, après un bon repas, des défis durant la soirée pour les enfants !

La communauté de communes remercie tous ces acteurs qui dynamisent l'ensemble de notre territoire !



«Trick or Treat ?» à cheval pour Les Écuries du Saintois



Carton plein pour le retour du trail de la Colline de Sion

Rendez-vous incontournable en Lorraine, cette 5ème édition du Trail de la Colline a tenue toutes ses promesses puisqu'elle a affiché complet avec 800 participants et de nombreux supporters tout au long des parcours !

3 courses étaient au programme :

- **La Tradi'Sion** : 15 kms, un tracé qui vous fait partir à la découverte de ce site historique et géologique unique dans la région.
- **L'Expédi'Sion** : 25 kms et 900 m de dénivelé ! Ce tracé amène à la découverte en profondeur de la Colline de Sion et offre des panoramas imprenables sur le plateau lorrain et sur la ligne bleue des Vosges.
- **La Sensa'Sion** : 9 kms, toute nouvelle épreuve qui emprunte les 5 premiers et les 4 derniers mêmes kilomètres que la Tradi'Sion.



« Les Mots de la Faim » pour sensibiliser sur la précarité alimentaire

Organisé par le Pays Terres de Lorraine en concertation avec les élus des 4 communautés de communes du périmètre (Terres Toulaises, Colombey et Sud Tulois, Moselle et Madon, Pays du Saintois) et de nombreux partenaires solidaires et caritatifs, cette opération a été lancée de sorte à redonner de la dignité dans nos assiettes.

Cela a donné lieu au spectacle « **les mots de la Faim** », par le **Théâtre de Cristal**, pièce de théâtre qui a compté 4 représentations dont une au Grenier des Halles, à Vézelize, et le succès a été au rendez-vous puisqu'elle a affiché complet.

Cette pièce a donc permis d'évoquer cet enjeu au quotidien : **l'accès à l'alimentation pour tous et la précarité alimentaire**. 12 des 13 acteurs (amateurs) sont d'ailleurs confrontés à cette précarité dans la vie réelle. La représentation a été assortie d'un débat. **Une initiative saluée devant un public solidaire et par la communauté de communes qui a fourni un repas chaud aux acteurs après la représentation !**

Le Rose a flotté sur le Saintois le 16 octobre pour la recherche contre le cancer du sein

La CCPS et les professionnels de Santé du Saintois se sont mobilisés pour organiser une marche de 2 ou 8 kms, à Xirocourt. Les boulangers du Saintois, les magasins Proxi et G 20, les pharmacies, la Paumée et l'entreprise Jeannot, nous ont apporté leur soutien pour garantir la réussite de cet événement. Florence Souquières, animatrice sportive, a permis aux participants de s'échauffer avant de débiter la marche. Cette première manifestation fut un succès puisque ce sont 219 marcheurs qui ont pris le départ depuis Xirocourt-Brallville, chemin balisé par l'association des Randonneurs du Saintois. Nous tenons à remercier les bénévoles mais aussi les différents donateurs qui ont permis d'offrir aux participants un sac rempli de douceurs mais également un moment de réconfort après la marche.

Grâce à la générosité de toutes et tous nous pouvons offrir une somme de 1860€ pour le dépistage et la lutte contre le cancer du Sein.

L'an prochain nous récidiverons et nous vous attendrons plus nombreux sur un autre territoire du Saintois qui pour l'occasion s'appellera « **Pour le Sein toi ? tu fais quoi ?** » **À noter dans vos agendas.**



Notre territoire est réputé pour ses pommes et ses vergers. Ainsi, chaque année, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, avec l'association Vignes et Vergers du Saintois, en partenariat avec la FREDON Lorraine, organisent une journée pour découvrir la pomme sous toutes ses formes à la Cité des Paysages, sur la Colline de Sion. Cette année, elle a eu lieu le dimanche 26 septembre. Une journée rythmée par des échanges, ateliers, expositions, un marché terroir autour du verger familial, des interventions de spécialistes qui transmettent leur savoir-faire : choix des variétés, entretien du verger, taille des arbres, greffage.

Au fait, c'est quoi la Cité des Paysages ?

La Cité des Paysages est un espace culturel et pédagogique qui a pour but de développer les compétences de chacun en lien avec les enjeux planétaires. Elle propose des activités et animations tout au long de l'année au grand public. Plus d'informations : www.citedespaysages.meurthe-et-moselle.fr



La fête de la bière fêtait ses 50 ans, les 4 et 5 septembre, à Benney

À l'initiative du **Comité des Fêtes de Benney**, cette nouvelle édition de la Fête de la Bière a été l'occasion de valoriser une fois de plus le savoir-faire local en matière de bières artisanales. Sous un soleil radieux, expositions, brasseurs, musique et restauration étaient au programme, tout au long du week-end. Un rendez-vous que les amateurs de bières locales ne sauraient manquer !



© Ville de Bainville-aux-Miroirs

Le Foyer Rural de Bainville-aux-Miroirs, avec le soutien de la commune, a organisé le 19 septembre dernier, sa 3^e fête médiévale O'Tour de la Tour, au pied du donjon du XIII^e siècle

Le Foyer a mis les petits plats dans les grands avec l'organisation de spectacles de combats médiévaux, jongleurs, musiciens, échassiers et fauconniers. Une exposition sur les châteaux forts a été installée dans la salle communale, un concours de dessin a été proposé aux plus jeunes, un atelier poterie, une balade contée... sans oublier le marché campagnard et artisanal.



DÉNEIGEMENT

L'HIVER APPROCHE ET L'INTERCOMMUNALITÉ S'EFFORCE D'ASSURER LA PRATICABILITÉ DES ROUTES COMMUNALES EN CETTE PÉRIODE HIVERNALE DANS LE CADRE DE SA COMPÉTENCE DÉNEIGEMENT.

Les modalités de la prestation ne sont, à ce jour, pas arrêtées pour la campagne hivernale à venir en raison de revendications d'une partie de nos déneigeurs pour une augmentation des tarifs. Ces demandes ont été discutées lors de réunions avec les prestataires et font actuellement l'objet d'une concertation avec les communes.

Quelle que soit l'issue des négociations, nous vous rappelons que le déneigement des voies relevant du domaine privé n'est pas assuré par la CCPS et nous vous demandons de bien vouloir laisser les rues et chaussées libres en période de neige, de vous équiper de pneus adaptés et au besoin d'anticiper vos déplacements (temps et trajets).

Nous vous rappelons également que toute réclamation concernant le déneigement des routes communales est à faire directement auprès de la communauté de communes. Cet hiver, le département assure le déneigement de l'intégralité de ses tronçons, pour toute remarque concernant le déneigement des routes départementales merci de contacter directement le Conseil Départemental 54.



© Gilbert Pepos



AGENDA Consultez l'agenda des événements sur notre site internet : www.ccpaysdusaintois.fr > rubrique « Agenda ».



SUIVEZ-NOUS Suivez-nous sur Facebook : Communauté de Communes du Pays du Saintois

Info

Contact CCPS

21, rue de la Gare - 54116 Tantonville
Tél. : 03 83 52 47 93
contact@ccpaysdusaintois.fr
www.ccpaysdusaintois.fr

Ouverture : lundi > vendredi : 9h-12h et 13h-17h,
fermé le mercredi après-midi
Standard téléphonique du lundi > vendredi :
9h-12h et 13h-17h.

Déchetterie

Située entre Tantonville et Omelmont après la gare de Tantonville, direction Omelmont RD : D9C
contact@ccpaysdusaintois.fr
Horaires à consulter sur le site de la CCPS :
<http://www.ccpaysdusaintois.fr/vivre/environnement>

Terre de Lorraine Urbanisme (TDLU)

145 rue du Breuil 54230 Neuves-Maisons
Standard tél : 03 54 95 65 95.
L'accueil téléphonique est ouvert les mardi matin, mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi matin
Accueil-tdlu@cc-mosellemadon.fr

Espace emploi

ACCUEIL

À la CCPS de Tantonville
lundi > vendredi : 9h-12h et 13h-17h,
fermé le mercredi
La Mission Locale
(jeunes de 16 à 25 ans)
assure une permanence
le jeudi : 9 h-12 h et 13h-17h.

AIDE A LA MOBILITÉ

Location scooter, soutien code de la route,
transport micro-collectif...

Contact

21 rue de la Gare, 54116 Tantonville,
Tél. : 03 83 52 45 41
lucie.cretel@ccpaysdusaintois.fr

Pays du Saintois
Lettre d'information de la communauté de communes
Numéro 15 - ISSN 2608-7960

Tirage : 7300 ex. Editée par la communauté de communes du Pays du Saintois

Directeur de la publication : Jérôme KLEIN

Comité de rédaction : Jérôme Klein, Dominique Lemoine, Mireille Grillet, Sébastien Daviller, Patrick Graeffly, Barbara Thirion, Gauthier Brunner, Dominique Huriet, Stéphane Colin, Augustin Leclerc, Marc François, Sophie Gerardin, Maxime Houpert, Kathleen Guillou, Adeline Jacques, Clémentine Frogneux, Valérie Spérandio, Quentin Bonnard

Chargé de projet : Quentin Bonnard

Graphisme : Ubdesign.

Imprimerie : l'ami.net

Crédits photos : CCPS sauf mention contraire